

# GDS

10 au 12 Septembre 2010

# SURFACE NUE

Date limite d'inscription : 23 avril 2010

## PRESTATION

Suivi de votre dossier et interface avec l'organisateur Messe Düsseldorf  
Assistance sur place

## INFORMATIONS

Lors du montage et démontage de votre stand, vous devez veiller à l'enlèvement de tous vos déchets.  
Si tel n'était pas le cas, vous recevriez une facture de Messe Düsseldorf correspondant à cet enlèvement.

Pendant la durée du salon, vous devez strictement respecter le système de tri sélectif des déchets (sacs plastiques de différentes couleurs à votre disposition sur le stand), sans quoi les services de nettoyage allemands vous adresseront une facture complémentaire pour "non tri de déchets".

## OPTIONS

Parking GDS  
Badges exposants supplémentaires  
Telephone/Fax sur votre stand

} A commander sur le site de la GDS

## INSCRIPTION ET TARIFS

RESERVE UN STAND DE :  m<sup>2</sup> au prix de 143 € / m<sup>2</sup>

Frais "Multimédia" GDS : 330 €

INSCRIPTION CATALOGUE OFFICIEL \* :

A la lettre:

\* **GRATUIT** : Nom & adresse uniquement!

\* **PAYANT** : Tel (34 €) - Fax (34 €) - Email (34 €) - Site web (34 €) ou Forfait pour les 4 à 100 €. (tarif à confirmer)  
L'inscription des gamme de prix, marques, produits, agents... est payante également.

### ATTENTION!

1. Si vous deviez annuler votre participation, le règlement GDS prévoit des frais de pénalités de 25% soit 550 euros en cas de surface relouée et jusqu'à 100 % dans le cas contraire. Par ailleurs, la FFC/AS2C se réserve le droit de conserver votre acompte.

2. L'obtention de nouvelles surfaces dépend exclusivement de Messe Düsseldorf

CHECKING CARD (gratuit) :

(permet à vos clients d'acheter une carte d'entrée)

Quantité:

CHEQUE D'ACOMPTE (à l'ordre de AS2C) :

(les inscriptions sans chèque d'acompte ne seront pas traitées)

143 € x  m<sup>2</sup> x 60% =  € ci-joint

## CONDITIONS DE PARTICIPATION FFC/AS2C

1. Retourner le bulletin complété avec chèque(s) d'acompte
2. Sans chèque d'acompte, aucune inscription ne sera retenue
3. Le chèque d'acompte restera acquis à AS2C en cas de désistement
4. Le stand vous sera remis acompte et solde payé avant l'opération
5. 190 € HT (adhérent FFC) ou 420 € HT (non adhérent FFC) facturés pour frais de gestion FFC
6. La FFC/AS2C annulera l'opération collective si le quorum prévu n'est pas atteint
7. L'inscription est soumise à la réserve d'obtention des surfaces d'exposition  
La responsabilité de la FFC/AS2C ne pourra être mise en cause
8. L'entreprise s'engage à respecter le règlement du salon établi par Messe Düsseldorf dont elle déclare avoir connaissance.
9. La prestation étant située dans un pays de l'UE, la TVA locale (Mehrwertsteuer à 19 %) est appliquée.

Mme, M :

Date :

Société :

Adresse :

Tel et Fax :

Signature et cachet :